

VILLE DU MESNIL-ESNARD
ACCUEIL DE LOISIRS - MERCREDIS SCOLAIRES



ACCUEIL DE LOISIRS
DOSSIER D'INSCRIPTION



PROFESSION DES PARENTS

MERCREDIS
ANNÉE SCOLAIRE 2019/2020

PÈRE
 EMPLOYEUR :

MÈRE
 EMPLOYEUR :

Situation : Marié(e) - Divorcé(e) - Vie Maritale - Séparé(e) - Veuf(ve)
de Famille

Je soussigné(e) :

Autorise mon enfant à quitter seul l'Accueil de Loisirs à 17 H 00.

N'autorise pas mon enfant à quitter seul l'Accueil de Loisirs à 17 H 00.

Nom de la personne qui viendra le chercher :

En cas d'URGENCE, j'autorise la Direction de l'Accueil de Loisirs à prendre toute décision qu'elle jugera utile.

Seules les absences justifiées par un certificat médical seront remboursées.

Le Mesnil-Esnard, le SIGNATURE DES PARENTS



Structure financée avec la participation de la CAF

NOM DE L'ENFANT :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE : / /

ADRESSE :

NOMBRE DE PERSONNES AU FOYER : / /

TÉL. DOMICILE : / /

TÉL. TRAVAIL : / /

ÉCOLE FRÉQUENTÉE/CLASSE :

Joindre obligatoirement une photocopie d'attestation d'assurances "activités extra-scolaires" 2019/2020

Le Maire du Mesnil-Esnard, place du Général de Gaulle CS 40003 76 240 LE MESNIL-ESNARD. Le Mesnil-Esnard a désigné l'ADICO sis à Beauvais (60000), 2 rue Jean Monnet en qualité de délégué à la protection des données. Les données recueillies dans ce formulaire sont destinées à la réalisation du dossier d'inscription (au centre de loisirs/séjour). Ce recueil de données est basé sur le consentement des personnes concernées. Les données ne sont destinées qu'à la mairie du Mesnil-Esnard et ne sont transmises à aucun tiers. Elles sont conservées pour une durée de 5 à 10 ans. Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant. Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter mairie@le-mesnil-esnard.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.

Tranches d'âge	Période
3,5 - 5 ans inclus	Du Mercredi 4 septembre 2019 Au Mercredi 1 ^{er} Juillet 2020 inclus
6 - 8 ans inclus	
9 ans et plus	



Le Mesnil-Esnard

02.32.86.81.74

ACCUEIL DE LOISIRS ÉDUCATIFS

MERCREDIS SCOLAIRES 2019/2020



L'Accueil de Loisirs du Mesnil-Esnard fonctionnera pendant les mercredis scolaires du **MERCREDI 4 SEPTEMBRE 2019 AU MERCREDI 1^{ER} JUILLET 2020 INCLUS.**

De 3 ans et 6 mois à 16 ans, les enfants seront accueillis entre 8H00 et 9H00 le matin jusqu'à 18H00 précises le soir, dans les locaux de l'Espace de Loisirs.

INSCRIPTION :

Le dossier annuel pour les mercredis est à retirer à partir du **Lundi 20 Mai 2019 en mairie**, de 8H00 à 12H00 et de 13H15 à 17H00, et devra être retourné en Mairie dûment complété et signé pour le **Vendredi 28 Juin 2019 dernier délai.**

La réinscription (validée par signature sur le dossier annuel) se fera auprès de la Direction de l'Accueil de Loisirs, au plus tard 15 jours avant le début de chaque cycle de mercredis scolaires.

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE APRÈS LES DATES INDIQUÉES POUR CHAQUE PÉRIODE

LES PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER :

- 1 Photocopie du relevé d'imposition 2018 sur les revenus 2017 *
- 1 Photocopie de l'assurance individuelle accident (2019/2020) *
- 1 Fiche Sanitaire complétée à l'aide du carnet de santé et signée.

* Sauf si ces documents ont été fournis aux inscriptions des services périscolaires

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REJETÉ

LES TARIFS :

Le paiement des sommes dues sera effectué, par les services de la mairie, à terme échu tous les mois, au vu d'un titre de recette qui sera réglé auprès de la Trésorerie Municipale, située 36 rue de la République, au Mesnil-Esnard.

Une aide du CCAS peut être accordée en fonction de votre situation : s'adresser au secrétariat du CCAS. Les « Aides aux temps libres » de la CAF sont acceptés.

PÉRIODES DES MERCREDIS SCOLAIRES	NBRE DE JOURS	MESNILLAIS Tarif de la période (selon quotient familial)		EXTÉRIEURS Tarif de la période
		Minimum	Maximum	
Du 04/09/19 au 16/10/19	7 jours	45,54 €	118,36 €	184,80 €
Du 06/11/19 au 18/12/19	7 jours	45,54 €	118,36 €	184,80 €
Du 08/01/20 au 12/02/20	6 jours	39,03 €	101,45 €	158,40 €
Du 04/03/20 au 08/04/20	6 jours	39,03 €	101,45 €	158,40 €
Du 29/04/20 au 01/07/20	10 jours	65,06 €	169,08 €	264,00 €



Structure financée avec la participation de la CAF

INDIQUEZ CI-APRÈS :

LES DIFFICULTÉS DE SANTÉ (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC... PRÉCISEZ.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM PRÉNOM

ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR).....

TÉL. FIXE (ET PORTABLE), DOMICILE : BUREAU :

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF).....

Je soussigné, responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date : Signature :

A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR A L'ATTENTION DES FAMILLES

COORDONNÉES DE L'ORGANISATEUR DU SÉJOUR OU DU CENTRE DE VACANCES

.....
.....
.....

OBSERVATIONS

.....
.....
.....
.....
.....



VILLE DU MESNIL-ESNARD

ACCUEIL DE LOISIRS



AUTORISATION PARENTALE

Madame, Monsieur,

Votre enfant participe à diverses activités de loisirs proposées par la Ville du Mesnil-Esnard. À cette occasion, des photos des enfants peuvent être publiées sur support papier, bulletin municipal et site Internet de la commune. Nous avons besoin de votre autorisation pour leur parution.


Je vous remercie de compléter l'autorisation ci-après.

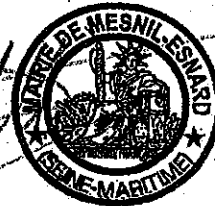
Cordialement.

Norbert THORY



Structure financée
avec la participation de la CAF


Maire



✂ -----

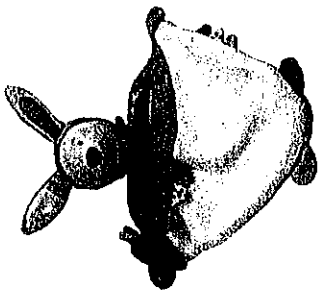
Je soussigné(e) Madame, Monsieur _____

AUTORISE gracieusement la publication d'images de mon enfant _____ qui auront été prises lors de sa participation aux activités organisées dans le cadre de l'Accueil de Loisirs Educatifs ou des séjours vacances de la ville du Mesnil-Esnard, sur tout support de communication et d'information relatif à la promotion de ces activités (site Internet, affichage...).

En cas de refus, fournir une photo d'identité de l'enfant et s'adresser au secrétariat de l'Accueil de Loisirs. Ce refus ne concernera que les photos individuelles et en aucun cas, les photos collectives.

Au Mesnil-Esnard, le _____

Signature



La sieste et le tout-petit

En dehors de chez lui, l'enfant ne vit pas toujours bien le temps de sieste. C'est pourtant un moment important pour les petits qui ont encore besoin de beaucoup de sommeil. Pour favoriser ce moment, pour qu'il dorme paisiblement d'un sommeil réparateur, l'enfant doit retrouver certains de ses repères comme **son doudou, son drap, son oreiller, sa couverture...**

Si votre enfant fait la sieste, merci de nous ramener ce qui compte beaucoup pour lui et qui lui permettra de se reposer dans de bonnes conditions.

NOM :



PRENOM :

Mon enfant fait la sieste

OUI

NON